STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

FEVRIER 2006

WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY

African Lion Working Group

SPECIES SURVIVAL COMMISSION
CAT SPECIALIST GROUP

CML
Institute of Environmental Sciences

AFRICA RESOURCES TRUST

CAT ACTION TREASURY
Species Survival Commission

National Committee of The Netherlands

IUCN
The World Conservation Union

ROCAL - Réseau Ouest et Centre Africain sur la conservation du Lion

SCI FOUNDATION
Safari Club International Foundation
Dedicated to the conservation of wildlife and the education of the people

IUCN
The World Conservation Union

STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

FEVRIER 2006

Préparé par l'UICN SSC Groupe de Spécialistes des Félins

Publie en 2006 a Yaounde, Cameroon par l'UICN Groupe de Spécialistes des Félins avec l'appui de l'UICN Bureau Régional Afrique Centrale, UICN Bureau Régional Afrique de l'Ouest, Wildlife Conservation Society, Safari Club International Foundation, UICN Commission de Survie des Espèces, African Lion Working Group, Réseau Ouest et Centre Africain pour la conservation du Lion, Africa Resources Trust, Institution des Sciences Environnementales de Leiden et UICN Comité National des Pays Bas.

La reproduction de cette publication à des fins non-commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable de l'UICN SSC Groupe de Spécialistes des Félins.
Photo couverture par Dr. Paul Funston

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa représentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN ou des autres organismes concernées sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

FEVRIER 2006

STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

DISPONIBLE EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS SUR WWW.FELIDAE.ORG

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS 3
1. RESUME 4
2. INTRODUCTION 6
2.1 Introduction générale 6
2.2 Historique de la stratégie 7
3. STATUT ET DISTRIBUTION DU LION 10
3.1 Distribution et Statut historiques du lion 10
3.2 Distribution et statut actuels 10
3.3 Distribution et statut des lions par pays 13
3.4 Les Unités de Conservation du Lion 14
4. MENACES 18
5. STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE DE L'OUEST 20
6. STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE CENTRALE 26
7. EXÉCUTION DE LA STRATÉGIE 31
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 32
ANNEXE 1. LES CADRES LOGIQUES 34
ANNEXE 2. CADRE LOGIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 36
ANNEXE 3. CADRE LOGIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE 41
ANNEXE 4. REMERCIEMENTS 43
ANNEXE 5. LISTE DES PARTICIPANTS, SESSION STRATEGIQUE 44
ANNEXE 6. LISTE DE PARTICIPANTS, SESSION TECHNIQUE 46

ABREVIATIONS

ALWG	African Lion Working Group
BRAC	Bureau Régional d'Afrique Centrale
BRAO	Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest
CAT	Cat Action Treasury
Cat SG	Cat Specialist Group / Groupe de Spécialiste des Felidae
CBD	Convention sur la Diversité Biologique
CITES	Convention on International Trade in Endangered Species / Convention sur le Commerce International des espèces de flore et de faune menacées
CML	Institut des Sciences Environnementales, Université de Leiden
IUCN/UICN	The World Conservation Union / Union Mondiale pour la Nature
UICN NL	UICN Comité National des Pays Bas
LEA	Laboratoire d'Ecologie Appliquée
UCL	Unité de Conservation du Lion
ONG	Organisation non gouvernementale
ROCAL	Réseau Ouest et Centre Africain pour la Conservation du Lion
RWPS	Rangewide Priority Setting
SCIF	Safari Club International Foundation
SSC	Species Survival Commission / Commission sur la Survie des Espèces
WCS	Wildlife Conservation Society

1. RESUME

Le lion a un rôle symbolique très important en Afrique bien que la cohabitation hommes-lions pose de sérieux problèmes. Dans certaines régions, le lion est un principal prédateur du bétail domestique, ce qui est source de sérieux conflits avec les éleveurs locaux. Quelque rares fois, il arrive que les lions s'attaquent aux hommes. Néanmoins, le lion n'est pas que source de dommages économiques et personnels. Il peut aussi être une source de bénéfices économiques et personnels, de par le fait qu'il représente une grande attraction pour les touristes et fait partie du groupe des « cinq grands » (big five en anglais) qui sont les cinq espèces les plus recherchées par les chasseurs sportifs.

Selon de récentes études, la population de lions aurait été réduite d'environ 30 à 50% au cours des deux dernières décennies en Afrique, ce qui justifie la classification du lion comme espèce Vulnérable sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Dans les régions d'Afrique Occidentale et Centrale en particulier, qui contiennent environ 10% de la population de lions du continent, l'espèce est la plus menacée.

Le besoin d'une meilleure planification de la conservation du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre a été exprimé au cours de l'atelier d'échange d'informations sur le lion tenu en 2001 à Limbe au Cameroun. Un atelier tenu l'année suivante à Garoua a conduit à la création d'un réseau des spécialistes du lion dénommé Réseau Ouest et Centre Africain pour la conservation du Lion (ROCAL). Ces ateliers ont soulevé la nécessité d'élaborer des stratégies de conservation du lion au niveau régional afin de résoudre les problèmes communs aux pays et améliorer la gestion des populations transfrontalières.

La situation du lion a attiré l'attention internationale lors de la treizième Conférence des Parties de la CITES (COP13) en octobre 2004. En effet, il avait été proposé le transfert du lion de l'annexe II à l'annexe I. Ceci a suscité un débat intense entre les pays de l'aire de répartition en Afrique qui a conduit à l'abrogation de la proposition. Néanmoins les états ont reconnu la nécessité de tenir une série d'ateliers sur la conservation du lion afin d'aboutir à un consensus panafricain sur la conservation du lion. L'Union Mondiale pour la Nature (UICN) a été chargée d'organiser ces ateliers devant réunir tous les acteurs afin de développer des stratégies sous-régionales en utilisant une approche participative basée sur un cadre logique (Annexe 1). L'UICN devrait s'associer au Wildlife Conservation Society (WCS) pour élaborer des cartes de distribution des lions et des aires de priorité pour la conservation du lion.

L'atelier pour la conservation du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre s'est déroulé en deux sessions du 2 au 7 Octobre 2005 à Douala au Cameroun. Au cours de la première qui était la session technique, les spécialistes des lions de la région ont fait le point des connaissances disponibles sur le statut et la distribution des populations de lion (chapitre 3). Ces informations ont permis dans la deuxième session de développer la stratégie de conservation du lion en

Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette session a regroupé des représentants des états de l'aire de distribution, des ONG nationales et internationales, des institutions de recherche et des chasseurs professionnels.

Les participants aux deux sessions ont identifié les menaces pesant sur le lion en Afrique Centrale et Occidentale (chapitre 4). Les principales menaces incluent : la perte, la fragmentation et la dégradation de l'habitat, la réduction des proies sauvages, les conflits hommes-lions et la vulnérabilité accrue d'extinction due à la petite taille des populations.

Reconnaissant que la résolution de ces problèmes exigeront des ressources locales, nationales et internationales, cette stratégie a une vision globale d'un futur où **l'Afrique Centrale et Occidentale contrôleront durablement leurs ressources naturelles.**

Le but de cette stratégie est d'**assurer la conservation et la gestion durable du lion en Afrique Centrale et Occidentale**.

Pour atteindre ce but, cette stratégie vise **quatre objectifs** (chapitres 5 et 6) à savoir:

1. Conserver l'habitat du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre;
2. Conserver les proies sauvages du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre;
3. Rendre durable la coexistence hommes-lions et
4. Réduire les facteurs diminuant la viabilité des populations de lion.

Un certain nombre d'actions sont recommandées pour atteindre chaque objectif (chapitres 5 et 6), avec des indicateurs pour aider à mesurer les progrès réalisés (Annexe 1).

Pour aider à prioriser les efforts de conservation, cette stratégie se base sur les Unités de Conservation du Lion (UCL) identifiées pendant la session technique (chapitre 3.3). Les Unités de Conservation du Lion sont des aires de répartition du lion, connues ou probables, pouvant être considérés comme des unités d'importance écologique pour la conservation de lion. Elles sont au nombre de 20, variant des larges aires avec des populations viables de grande taille aux aires étroites avec des populations de petite taille. Plusieurs de ces populations sont transfrontalières et exigeront une coopération internationale pour une gestion efficace.

Aussi la présente stratégie est-elle développée à un niveau régional afin de produire des impacts significatifs. Néanmoins, elle doit être suivie de plans d'action nationaux de conservation de l'espèce parce que c'est à ce niveau que les actions de la stratégie seront mises en application (Chapitre 7).

2. INTRODUCTION

2.1 Introduction générale

La dégradation des écosystèmes constitue l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur la diversité biologique. En effet, l'extinction des espèces est fortement liée à la destruction et la fragmentation de leurs habitats. La Convention sur la Diversité Biologique de Rio de Janeiro (Brésil, 1992), premier regroupement international traitant de tous les aspects de la diversité biologique, a souligné la nécessité de prendre des mesures adéquates pour la protection et la conservation des écosystèmes dont les plus riches en espèces sont les forêts tropicales et les savanes. L'Afrique étant l'habitat de la majeure partie de la population mondiale de lions, les solutions pour la conservation des lions doivent être développées en Afrique tout en accordant une importance capitale à la gestion rationnelle de l'environnement naturel et la globalisation du cadre de la conservation du lion.

Le lion *Panthera leo* de la famille des Felidae est l'une des espèces phares de l'Afrique pour la recherche, le tourisme de vision et le tourisme cynégétique. La simple présence du lion dans une région indique son intégrité sauvage et naturelle. L'espèce est aujourd'hui de plus en plus menacée surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale où la plupart de ses populations occupent un territoire limité aux aires protégées (y compris zones cynégétiques) et leurs abords immédiats et sont de petites tailles. Une analyse approfondie de cette situation sera faite dans les chapitres suivants de ce document.

Le lion est un symbole puissant et omniprésent et sa disparition représenterait une grande perte culturelle pour l'Afrique (utilisé dans des armoiries et divers noms forts d'anciens rois, des fresques, des noms d'équipes de football, des contes, des proverbes, des dictons, etc.), même si la cohabitation avec le lion pose bien de problèmes à de nombreuses communautés africaines, surtout celles riveraines des aires protégées.

Les pertes de bétail et la faible capacité de gestion des conflits hommes/lions conduisent à la décroissance des populations de lions due à l'élimination du prédateur notamment par suite d'empoisonnements (Di Silvestre, 2002). Il n'est pas évident que ce problème trouve entièrement une solution dans l'immédiat, mais une méthode adéquate de gestion des gestions peut rendre la prédation plus tolérable (Tehou, 2005).

Dans certaines régions de l'Afrique, le lion est le principal prédateur du bétail domestique, ce qui est à la base des conflits avec les éleveurs (Bauer, 2003). Par contre les cas des pertes en vies humaines sont presque inexistants dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Bauer et Kari, 2001 ; Packer et al., 2005 ; Sogbohossou, 2004).

Le lion n'est pas que source de danger et de dommages personnels et économiques. Il peut aussi procurer des avantages personnels et économiques. Il est l'élément principal d'attrait touristique et un des « Big five », cinq plus grandes espèces de la chasse sportive d'Afrique. Le tourisme est aujourd'hui

l'une des industries les plus importantes au monde, et une industrie touristique florissante est nécessaire pour l'économie des pays en voie de développement . Il constitue l'une des principales sources de devises pour certains pays en voie de développement, quand bien même il est en général moins développé en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Comme pour toute autre espèce de la faune sauvage, la conservation des lions dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est compromise par une carence de données sur le statut, la dynamique des populations, et l'écologie de l'espèce (exemple des mouvements saisonniers des individus). Les institutions qui ont en charge la gestion et l'aménagement de la faune n'ont pas suffisamment de compétences et de ressources financières pour assurer la conservation des lions. Suite à ces différents constats, il est évident que seul l'approche globale intégrée de conservation peut nous conduire à des améliorations.

Une approche sous-régionale est nécessaire en raison du fait que les problèmes de conservation des lions sont communs à tous les pays et les mouvements de l'espèce en savane et en forêt s'étendent au-delà des frontières nationales.

La présente stratégie est élaborée donc à un niveau régional, afin de produire des impacts significatifs. Néanmoins, elle doit être suivi par la réalisation de plans d'actions nationaux de conservation de l'espèce, les actions recommandées devant être mise en œuvre à cette échelle nationale.

A cet effet, la **vision** globale de la présente stratégie de conservation des lions est que **la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre gère de manière durable ses ressources naturelles**.

Le **but** de cette stratégie est d'**assurer la conservation et la gestion durable du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre**.

Pour atteindre ce but, la stratégie s'est fixée des objectifs principaux suivants :

1. Conserver l'habitat du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre;
2. Assurer la conservation des populations naturelles de proies du lion;
3. Rendre durable la cohabitation hommes-lions et ;
4. Réduire les facteurs de pertes de viabilité des populations de lions.

Cette stratégie est destinée à être mise en œuvre dans les dix (10) prochaines années.

Le présent document de stratégie est subdivisé en six chapitres suivi des annexes, des références bibliographiques et d'un résumé.

2.2 Historique de la stratégie

L'histoire du développement des ateliers régionaux sur la problématique du déclin des populations de lion en Afrique Centrale et Occidentale est partie de l'atelier d'échanges d'informations sur l'espèce, tenu à Limbé au Cameroun en

2001 (Bauer et al., 2001). En 2002, l'atelier de Garoua a conduit à la formation du Réseau Ouest et Centre Africain pour la conservation du lion (ROCAL), un réseau de spécialistes travaillant sur le lion dans la région. Les participants à ces différents ateliers ont analysé la problématique du déclin des populations de lion en Afrique Centrale et Occidentale et adopté les recommandations suivantes:

- Harmoniser et effectuer des sondages dans la région afin de s'en servir pour constituer une base de données sur le lion,
- Mettre en place un réseau régional pour la conservation du lion,
- Sensibiliser les populations, les décideurs et les bailleurs sur la conservation du lion dans la région,
- Renforcer les capacités des acteurs de la conservation du lion dans la région,
- Elaborer les stratégies ou plans de gestion du lion aux niveaux national, transfrontalier ou régional.

En avril 2004, le Groupe des spécialistes des félins de la Commission de Survie des Espèces de l'UICN a effectué une évaluation du lion africain pour la Liste Rouge des Espèces Menacées de l'UICN (Cat. SG, 2004). Le lion a été classé comme espèce vulnérable (VU A2abcd) selon la justification suivant laquelle "une réduction de la population de l'espèce comprise entre 30 et 50 % aurait eu lieu pendant les deux (2) dernières décennies. Les causes de cette réduction ne sont pas bien comprises, mais sont peu susceptibles d'avoir disparues et pourraient ne pas être réversibles." Plusieurs Experts de la communauté de conservation des Félins, y compris le Groupe des spécialistes des félins et le Groupe africain affilié de Travail sur le Lion (ALWG) ne considèrent pas le commerce comme étant la cause première de cette diminution de la population de lions (Nowell, 2004). Les priorités identifiées pour la conservation du lion sont plutôt la résolution des conflits hommes–lions, la réduction de la perte d'habitat et des populations de proies (Nowell et Jackson, 1996 ; Chardonnet, 2002 ; Bauer et Van Der Merwe, 2004; Machena, 2005; voir chapitre 3).

La situation du lion a fait l'objet d'une attention particulière sur le plan international en octobre 2004 à la COP13 (13ème Conférence des Parties de la CITES). L'introduction d'une proposition de faire passer le lion de l'Annexe II à l'Annexe I de la CITES a déclenché débat contradictoire au niveau des pays africains de l'aire de distribution du lion. La proposition a été retirée suite à des négociations et discussions intenses entre les Parties avec comme recommandation de tenir une série d'ateliers régionaux sur le statut du lion d'Afrique. C'est dans ce cadre qu'il a été demandé à l'UICN d'organiser une série d'ateliers pour l'élaboration de stratégies sous-régionales de conservation du lion d'Afrique par une démarche participative et en se basant sur l'approche cadre logique. L'UICN a organisé ces ateliers en partenariat avec le WCS dans le cadre de l'initiative du dernier d'organisation des séances de Fixation des Priorités dans l'Aire de Répartition (Range Wide Priority setting, RWPS).

L'atelier sur la conservation du lion de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a eu lieu du 2 au 7 octobre 2005 à Douala au Cameroun. Il s'était déroulé en deux phases. Au cours de la première phase, technique, les biologistes ont fait le point des données disponibles sur la distribution, le statut et les menaces qui pèsent sur les populations de lion (Chapitres 3 et 4). Les résultats de cette session ont

alimenté la deuxième phase de l'atelier, qui avait pour mission d'élaborer les stratégies de conservation du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre (Chapitres 5-6), suivant un cadre logique (Annexe 1). Pour cette séance, les participants étaient des représentants des gouvernements et des ONG nationales et internationales, des spécialistes du lion, et des représentants des entreprises de chasse sportive (Annexe 2). Les ateliers ont été organisés par l'UICN-BRAC (Bureau Régional de l'Afrique Centrale), le Groupe de Spécialistes des Félins de l'UICN, le Wildlife Conservation Society (WCS), le Africa Resources Trust (ART), Safari Club International et la Fondation Internationale pour la Sauvegarde de la Faune.

Cette stratégie régionale de conservation du lion de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est le résultat de la séance de planification stratégique de l'atelier. Une analyse préliminaire des résultats de la séance technique est présentée dans le chapitre 3 et sera publiée ultérieurement par le WCS (Hunter et al, en préparation).

3. STATUT ET DISTRIBUTION DU LION

3.1 Distribution et Statut historiques du lion

Historiquement, le lion existait en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-ouest. On le retrouvait, dans tous les habitats à l'exception des déserts très secs et des forêts très humides. Il a disparu de l'Europe durant le premier siècle AC et de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie entre 1800 et 1950, à l'exception d'une seule population de la sous-espèce *P. l. persica* en Inde. De nos jours, les lions sont retrouvés dans les savanes à travers toute l'Afrique au Sud du Sahara (Nowell et Jackson, 1996).

Les lions habitaient toute l'Afrique du Centre et de l'Ouest excepté dans le Sahara ua Nord, dans la zone forestière de la côte ouest-africaine et les forêts denses du bassin du Congo avec une extension dans le sud du Nigéria (Fig. 3.1; d'après Nowell et Jackson, 1996). Cette distribution historique a été confirmée par les participants de la session technique de l'atelier régional sur le lion, avec une petite modification: les lions auraient existé plus profondément dans la forêt congolaise que cela avait été précédemment supposé, ce qui a entraîné un déplacement léger de la limite nord-est de la forêt vers le sud.

Il y a peu de polémiques sur la distribution historique des lions contrairement à l'effectif des populations. Les lions sont difficiles à compter et les tentatives d'estimation étaient imprécises. Aucune tentative de dénombrement n'a été notée avant 1950 mais trois sources peuvent être citées pour un passé récent :

- Myers (1975) a écrit que "depuis 1950, leur nombre peut avoir diminué de moitié et a du avoir été réduit au moins à 200 000 en tout sinon moins"
- Au début des années 90, les membres du Groupe de Spécialistes des Felidae de la SSC/UICN ont estimé que la population de lions en Afrique devrait être comprise entre 30 000 et 100 000 individus (Nowell et Jackson, 1996).
- Ferreras et Cousins (1996) ont développé un modèle basé sur le SIG pour prévoir l'aire de distribution et le nombre de lions en Afrique; en raison de l'année de leurs points d'émission de données sur l'ampleur de l'agriculture et du pastoralisme ils ont choisi 1980 comme année de référence pour leur population de lions africains estimée à 75 800.

3.2 Distribution et statut actuels

Trois sources sont importantes dans la description de la distribution actuelle des lions en Afrique : Chardonnet (2002), Bauer & Van Der Merwe (2004) (publiée en 2004 mais présentant des données récoltées en 2002) et les résultats de la session technique de l'atelier de définition de stratégie (Hunter et al., en préparation). Une analyse comparative détaillée des deux anciennes publications a été élaborée comme document de base de l'atelier (Bauer et al., 2005).

Le schéma 3.1: Distribution historique et actuelle du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre

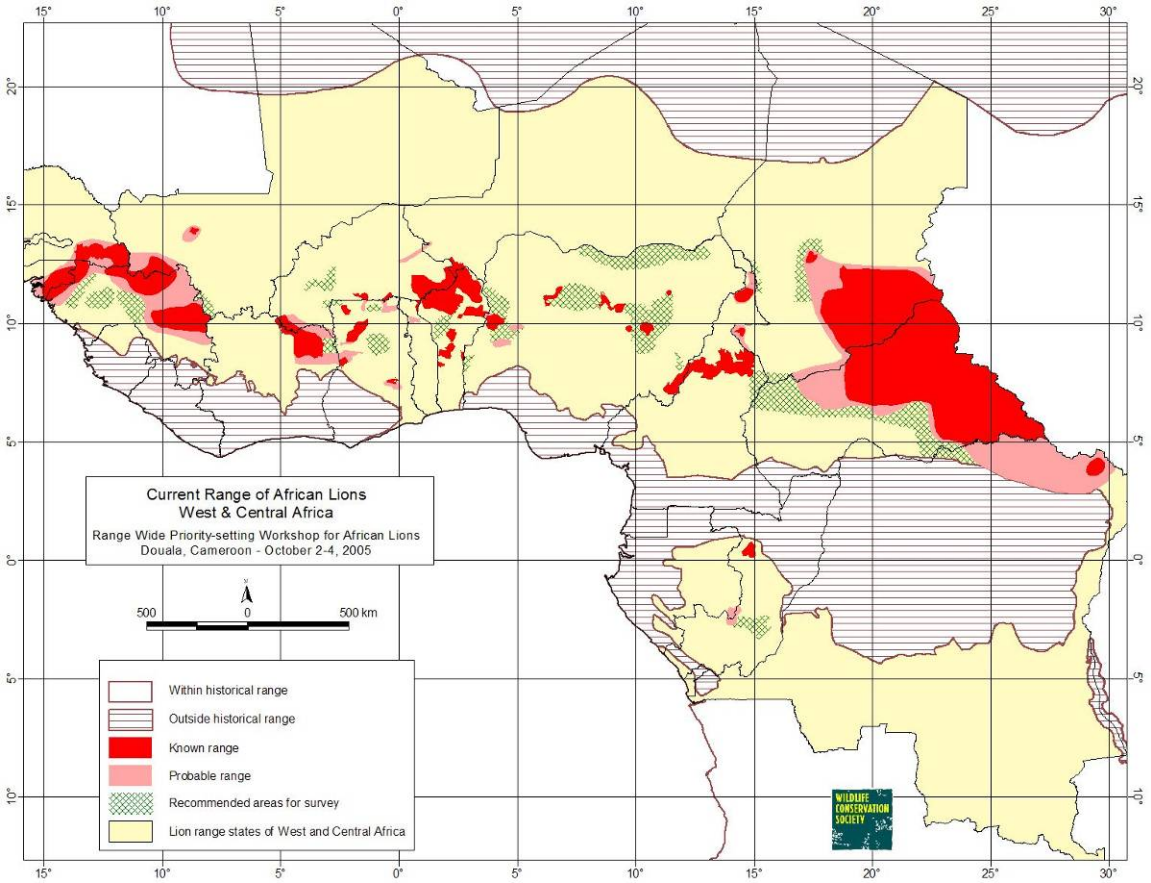

Source: Hunter et al. (en préparation)

Tableau 3.1. Définitions pour l'aire de distribution de lion

CATEGORIE		
AIRE DE DISTRI-BUTION	Aire connue	Aires certaines de distribution du lion (p.e. coordonnées d'observations en appui)
	Aire probable	Aires comprises dans l'aire de distribution historique où les conditions pour la présence du lion sont favorables (habitat, proie, densité de la population humaine), sans qu'il y ait des indices d'absence du lion.
Zones Prioritaires de Sondage		Aires présentant un potentiel pour abriter le lion où il est recommandé de faire un sondage pour confirmer la présence du lion.
Probablement Exterminé		Aires comprises dans l'aire ancienne de distribution où le lion est probablement éteint mais sans preuve .

Concernant l'aire actuelle de distribution du lion, la meilleure source disponible est le prochain rapport de la session technique de l'atelier régional de lion (Hunter et al., en préparation). Ce rapport est en cours de finalisation et peut être régulièrement mis à jour, néanmoins quelques résultats pertinents sont déjà présentés ici. La figure 3.1 présente la distribution du lion tirée de ce rapport. Elle

inclut toutes les populations de lion identifiées par les deux autres publications. Le tableau 3.2 compare l'aire historique et celle actuelle de répartition des lions

Tableau 3.2: Aires de répartition historique et actuelle du lion (connue et probable).

	Aire de répartition historique	Aire de répartition courante	Pourcentage de réduction
Afrique Occidentale	3 814 576	331 749	91%
Afrique Centrale	3 392 241	715 482	79%
Afrique Occidentale et Centrale	7 206 817	1 047 231	85%

Au cours de la session technique, trois catégories des facteurs limitant les populations de lions dans l'espace ont été identifiées. La première catégorie regrouper les facteurs relatifs et dus à la pression démographique à savoir la densité humaine, la densité de bétail, l'abattage illégal des lions et l'insuffisance des proies. Ces facteurs ont été équitablement mentionnés et aussi souvent que les facteurs de la catégorie "facteurs limitants inconnus". La dernière catégorie est celle des barrières physiques telles que la transition d'habitat, l'eau, l'altitude et autres. Cette catégorie est mentionnée seulement pour une petite portion de l'aire de répartition du lion, à l'exception du Parc National de Digya NP au Ghana qui est à 75% entouré d'eau.

Il n'existe aucune source parfaite d'estimation de l'effectif des lions. Les résultats les plus récents sont ceux de l'exercice d'estimation par les experts de l'atelier mais ils concernent uniquement les Unités de Conservation du Lion (UCL) et non toute l'aire de répartition. De plus, ces résultats n'indiquent pas des nombres précis mais des classes de nombres ce qui exclut toute comparaison avec les données provenant des deux autres sources précitées.

Bauer & Van Der Merwe (2004) et Chardonnet (2002) ont adopté des méthodes similaires d'estimation d'effectifs des lions : enquête auprès des personnes ressources et exploitation de la littérature disponible sur la distribution et l'abondance des lions. Une analyse comparative (Bauer et al. 2005) note que Bauer & Van Der Merwe (2004) ont obtenus un plus grand pourcentage des données avec des méthodes plus efficaces, mais se limitent aux aires où l'information était disponible, principalement les aires protégées. Chardonnet (2002) quant à lui a eu au contraire des informations d'une plus large gamme de sources et couvrant un plus large territoire avec des extrapolations ou spéculations sur les zones sans information. Ceci explique en partie les différences entre les deux estimations. Le tableau 3.3 présente les estimations. Les méthodes de calcul différant suivant les sources, les minima, les maxima et les intervalles ne sont pas présentées ici.

Tableau 3.3: Evaluations de population de lion en 2002 par région.

Région	**Bauer & Van Der Merwe 2004**	**Chardonnet 2002**	**Rapport de divergence**
Afrique Occidentale	850	1 163	X 1.4
Afrique Centrale	950	2 815	X 3
Afrique de l'Est	11 000	15 744	X 1.4
Afrique Australe	10 000	19 651	X 2
Total	23 000	39 373	X 1.7

Il ressort du tableau 3.3 que l'Afrique Centrale est la région qui présente la plus grande divergence. C'est probablement la région pour laquelle il existe le moins d'informations excepté pour les deux populations très étudiées de Waza au Cameroun (Bauer, 2003) et de Zakouma au Tchad (Vanherle, 2005). Néanmoins, l'Afrique Centrale peut être caractérisée comme étant la région où les populations sont les moins fragmentées, avec deux grandes populations viables et d'autres populations de petites tailles ainsi qu'un nombre substantiel de lions hors des zones protégées. Par contre les populations sont plus sévèrement fragmentées en Afrique de l'Ouest et principalement restreintes aux aires protégées. Elles sont formées de deux populations viables de grande taille et beaucoup de populations de petite taille. C'est la région qui totalise le plus faible nombre de lions en Afrique. C'est ce qui justifie que le lion, classé comme vulnérable sur la liste Rouge de l'UICN à l'échelle du continent et des autres régions, est considéré comme en danger d'extinction régional dans la région d'Afrique de l'Ouest (Bauer & Nowell 2004).

Il convient de remarquer que malgré que la tendance régionale soit à la baisse, il y a eu des cas de recolonisation naturelle (cas du Parc du Haut Niger en Guinée) et des zones identifiées comme des zones de recolonisation potentielles.

3.3 Distribution et statut des lions par pays

Chardonnet (2002) propose une liste des pays de l'aire de répartition du lion qui doit être validée par les gouvernements et qui comprend 16 pays de distribution permanente et un pays de distribution occasionnelle, le Togo (Tableau 3.4). D'entre les pays où le lion est absent, l'espèce n'a jamais existé au Libéria et en Guinée Equatoriale et a récemment disparu de la Gambie, la Mauritanie et la Sierra Leone.

Le tableau 3.4 présente une estimation de l'effectif des lions par pays. Il faut remarquer que certaines populations sont voisines tandis que d'autres couvrent plusieurs pays. Les estimations de Bauer et Van Der Merwe (2004), les estimations ne prennent pas en compte certaines populations connues mais pour lesquelles aucune donnée n'a été obtenue. Les estimations de Chardonnet faites suivant les frontières écologiques dans le tableau 3.3, elles ont été recalculées en tenant compte des frontières nationales pour le tableau 3.4, ce qui justifie la différence entre les totaux.

Le dénombrement des lions est extrêmement difficile et il est possible de ne jamais connaître avec précision le nombre de lions vivant en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le niveau actuel de connaissances est sans précédent, tenant compte des deux inventaires indépendants de 2002, de l'examen consensuel des deux par leurs auteurs et du consensus sur l'aire courante de distribution en 2005 résultant de la session technique de l'atelier régional sur le lion. La divergence dans les estimations a été en partie expliquée par des différences méthodologiques. Les auteurs se sont entendus sur le fait que d'autres différences restent sans explication et que les résultats peuvent bien être jugés inadaptés dans le futur. Néanmoins, les deux méthodes mettent en exergue la même tendance dans les deux régions : une considérable réduction du nombre et de l'aire de répartition du lion. L'importance de cette réduction ne peut pas être

estimée quantitativement en comparaison avec les sources historiques utilisant des méthodes différentes. Selon la classification de la Liste Rouge de l'UICN (IUCN SSC CatSG 2004), on pourrait prévoir une réduction de 30 – 50% au cours des deux dernières décennies. Ceci n'a pas été objet de controverse et n'est pas contredit par les résultats présentés précédemment. La présente stratégie reconnaît donc le besoin de données plus précises. Mais ceci ne doit pas conduire à reporter les actions de conservation car celles-ci sont actuellement justifiées et doivent être planifiées et mises en œuvre sur la base de l'état actuel des connaissances.

Tableau 3.4: Évaluations nationales de population de lion.

Évaluation des populations de lion	Chardonnet , 2002	Bauer et Van Der Merwe, 2004
Afrique Occidentale		
Guinée	27	200
Guinée Bissau	10	30
Mali	21	50
Sénégal	156	60
Bénin	325	65
Burkina Faso	444	100
Côte d'Ivoire	100	30
Ghana	15	30
Niger	47	70
Nigéria	85	200
Togo	Temporaire	0
Afrique Centrale		
Cameroun	415	260
Centrafrique	986	300
R.D. Congo	556	240
Soudan	364	Aucune donnée
Tchad	520	150
Congo	60	0
Gabon	20	0

3.4 Les Unités de Conservation du Lion

Les unités de conservation du lion (UCL) peuvent être définies comme des aires de répartition connues ou probables pouvant être considérées comme des unités écologiques d'importance pour la conservation du lion. Les experts à l'atelier de RWPS sur le lion ont identifié 20 unités de conservation de lion (Fig 3.2).

Les 20 UCL représentent 73% de l'aire de répartition du lion. Les UCL ne sont pas restreintes aux aires protégées et sont définies de la même façon que les Unités de Conservation du Jaguar (Sanderson *et al.* 2002). Pour chaque LCU, les experts ont évalué la viabilité, les facteurs limitants et les menaces. Les résultats ont été utiles pour la définition de la stratégie parce qu'ils offrent une vue des menaces et opportunités. Certains résultats sont présentés ici, mais le rapport complet est en préparation par Hunter et al. (en préparation).

Schéma 3.2: Unités de conservation du lion en Afrique Occidentale et Centrale

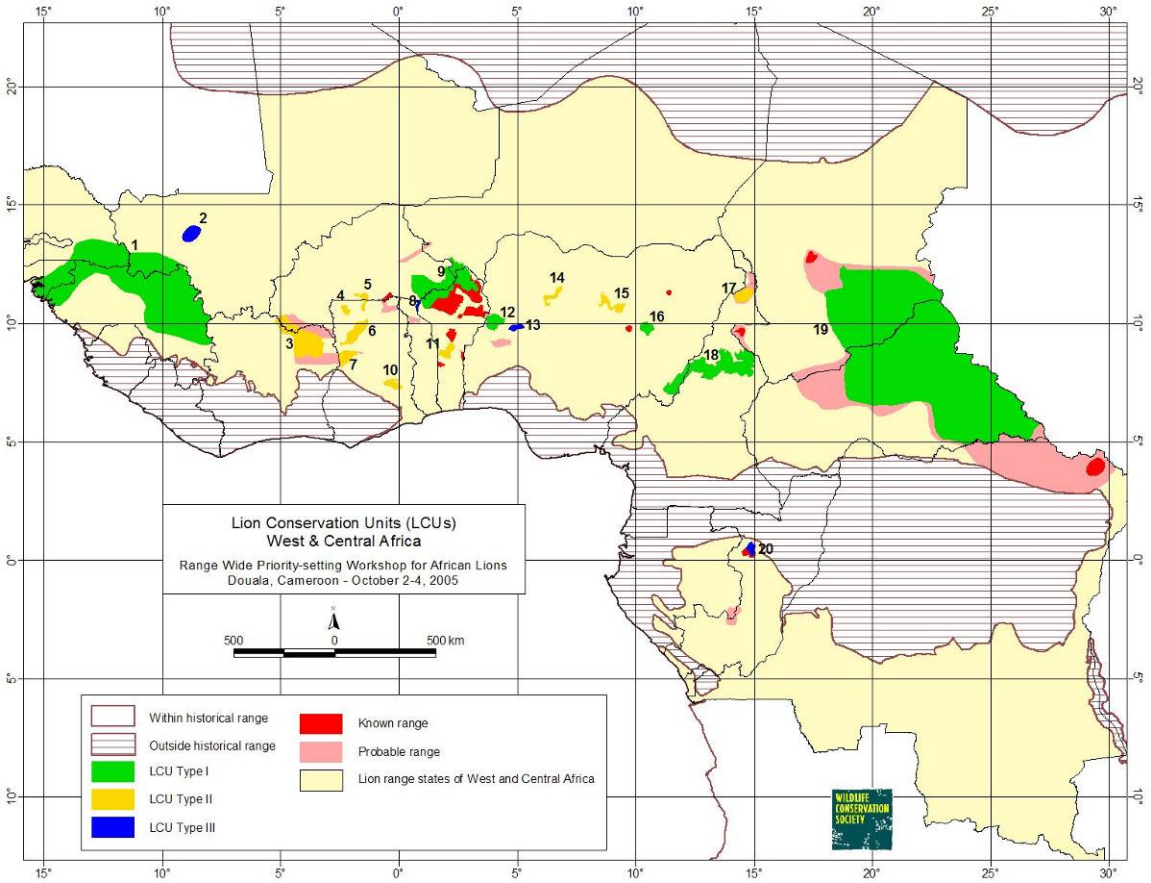

Les UCL ont été classées comme viables (Classe I, 6 cas), potentiellement viables (Classe II, 10 cas) et significatives mais à viabilité douteuse (Classe III, 4 cas). Cette catégorisation (Tableau 3.5) est basée sur la taille de population, les proies, l'intensité des menaces et la qualité de l'habitat. Le tableau 3.4 illustrant la catégorisation des UCL indique que presque toutes les UCL font au moins partiellement partie d'une aire protégée et 15 des 20 UCL sont à plus de 90% protégées. La chasse légale est pratiquée dans seulement 3 UCL, toutes considérées comme viables. Elle est exceptionnellement possible dans une quatrième unité, le complexe du Niokolo au Sénégal sur autorisation spéciale du président de la République (Bauer et al. 2001). La taille des populations n'étant pas estimée avec précision, ce sont des catégories d'effectifs qui ont été utilisées. Les résultats ne sont pas significativement différents des estimations précédentes. Sur la base des principes élémentaires bien connus de la génétique, les seuils de 50 et 500 ont été utilisés pour faire la distinction entre les populations de petite, moyenne et grande taille. Ainsi distingue t-on 2 larges UCL, 5 moyennes UCL et 13 petites UCL (Tableau 3.5).

Une évaluation des menaces les plus importantes a été faite pour les UCL. Les résultats sont présentés dans le tableau 3.6. Pour chaque UCL, il a été demandé aux experts d'ordonner ces menaces en considérant au minimum les trois principales (les rangs sont donnés dans le tableau 3.6; lire horizontalement). Après attribution de scores à chaque menace tenant compte du nombre de fois où elle a été citée comme principale menace (3 points), menace secondaire (2

points) ou troisième menace (1 point), une comparaison des menaces a été effectuée (Tableau 3.6, lire verticalement). Il en ressort que la réduction de la population de proies (surtout pour la viande de brousse), la petite taille de population et l'empiétement par le bétail sont les menaces les plus sérieuses en Afrique de l'Ouest et du Centre, suivies de l'abattage illégal des lions et de la reconversion d'habitat.

Tableau 3.5: Caractéristiques des unités de conservation de lion dans l'ouest et L'Afrique centrale.

No. (Fig 3.2)	Unité de conservation de lion (LCU), ordre alphabétique	Type de LCU	Pourcentage Aire Protégée, par catégorie de l'UICN			Taille estimée de population	Tendance
			II	IV	VI		
18	Complexe de la Benoue - Gashaka-Gumti	I	30	65		200-300	↓
2	Boucle Baoule	III	40	20		30-50	↓
7	Bui-White Volta Ecosystem	II	40		40	10-20	↓
19	Tchad-RCA	I	10	15	55	1500	→
3	Comoe-Leraba	II	70		23	< 50	↓
10	Digya	II	100			< 50	↓
4	Gbele Ecosystem	II		90		< 50	↓
12	Kainji Lac	II	100			50	→
14	Kamukut/Kwiambana	II	30	70		25-35	↓
15	Lame-Burra/Falgore	II		100		25-35	↓
6	Mole	II	90		8	< 50	↓
11	Mont Kouffe/Wari Maro	II			100	< 50	↑
5	Nazinga-Sissili	II		60	15	< 50	↑
1	Niokolo-Guinee	I				500-1000	↑
20	Odzala	III				< 50	↓
13	Old Oyo	III	100			< 5	↓
8	Oti-Mandouri	III	100			< 50	↓
9	W-Arly-Pendjari	I	40	55	5	Désaccord:250-500 ou 100-250	→
17	Waza	II	100			60	→
16	Yankari	II	100			50	→

L'empiètement par le bétail est un problème moyen ou majeur dans 90% des UCL, ce qui conduit à des conflits hommes-lions. Le contrôle des animaux à problèmes (PAC, prélèvement régulier, translocation ou abattage des prédateurs de bétail ou mangeurs d'hommes connus), mesure commune de réduction des conflits hommes-lions dans la partie méridionale de l'Afrique n'est pas pratiquée dans 90% des UCL (le complexe WAP étant la seule exception). Par contre l'abattage illégal des lions est un problème d'importance moyenne à majeure dans 85% des UCL. Même si les informations disponibles ne le précisent pas, certains de ces abattages doivent être à but de vengeance, ce qui les rend aveugles et incontrôlés.

Tableau 3.6: Évaluation et rang des menaces pour les UCL en Afrique Occidentale et Centrale

Unité de conservation de lion (UCL), ordre alphabétique	Type de UCL	Taille estimée de Population*	Maladies	Abattage illégal de lion	PAC	Chasse aux trophées	Épuisement de proie	Empiétement du bétail	Empiétement de L'habitat	Extraction de ressources
Benoue - Gashaka-Gumti	I	Moyenne	Inconnu	Beaucoup [1]	Aucun	Moyen	Beaucoup [2]	Moyen [3]	Moyen	Moyen
Boucle de Baoule	III	Petite	Inconnu	Moyen	Aucun	Aucun	Beaucoup	Moyen	Beaucoup	Moyen
Bui-White Volta Écosystème	II	Petite [3]	Quelques	Moyen	Aucun	Aucun	Beaucoup [2]	Moyen	Moyen [4]	Moyen [1]
Tchad-RCA	I	Grande	Aucun	Beaucoup (RCA) [1] Moyen (Tchad)	Aucun	Moyen	Beaucoup (RCA) [2] Beaucoup (Tchad)	Moyen (RCA), Beaucoup (Tchad) [1]	Aucun (RCA), Moyen (Tchad) [2]	Moyen
Comoe-Leraba	II	Petite [2]	Aucun	Moyen	Aucun	Aucun	Beaucoup [1]	Aucun	Aucun	Aucun
Digya	II	Petite [3]	Aucun	Moyen	Aucun	Aucun	Beaucoup [1]	Moyen	Moyen [4]	Moyen [2]
Gbele Écosystem	II	Petite [1]	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Beaucoup [2]	Moyen [4]	Moyen [3]	Moyen [5]
Kainji Lac	II	Moyenne [3]	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen [2]	Moyen [1]	Aucun	Aucun
Kamukut/Kwiambana	II	Petite [6]	Quelques [4]	Moyen [3]	Aucun	Aucun	Beaucoup [1]	Moyen [2]	Moyen	Moyen [5]
Lame Burra/Falgore	II	Petite [6]	Quelques [3]	Moyen [4]	Aucun	Aucun	Beaucoup [1]	Moyen [2]	Moyen	Moyen [5]
Mole	II	Petite [2]	Certains	Moyen [1]	Aucun	Aucun	Beaucoup [3]	Moyen [4]	Moyen [6]	Moyen [5]
Monts Kouffe/Wari Maro	II	Petite [x]	Inconnu	Moyen [x]	Aucun	Aucun	Beaucoup [X]	Beaucoup [X]	Beaucoup [X]	Beaucoup [X]
Nazinga-Sissili	II	Petite [1]	Quelques [3]	Aucun	Aucun	Aucun	Beaucoup [2]	Moyen [3]	Moyen [1]	Moyen [2]
Niokolo-Guinee	I	Grande	Inconnu	Moyen	Aucun	Aucun	Beaucoup [2]	Beaucoup [3]	Beaucoup [1]	Moyen
Odzala	III	Petite [1]	Aucun	Moyen	Aucun	Aucun	Moyen	Aucun	Aucun [2]	Aucun
Old Oyo	III	Petite [1]	Aucun	Moyen [3]	Aucun	Aucun	Moyen [4]	Beaucoup [2]	Moyen	Moyen
Oti-Mandouri	III	Petite [x]	Inconnu	Beaucoup [X]	Parfois	Aucun	Beaucoup [X]	Beaucoup [X]	Moyen [x]	Moyen
W Arly-Pendjari	I	Moyenne [X]	Inconnu [x]	Moyen [x]	Parfois	Moyen [x]	Moyen [x]	Moyen [x]	Aucun	Moyen
Waza	II	Moyenne [2]	Quelques	Moyen [1]	Aucun	Aucun	Beaucoup	Moyen [3]	Aucun	Moyen
Yankari	II	Moyenne [3]	Aucun	Moyen [4]	Aucun	Aucun	Moyen [2]	Moyen [1]	Aucun	Aucun
Points de rang de menace *		22	2	15	0	0	29	19	11	7

[X] Les nombres dans l'indice supérieur indiquent le grade de cette menace comparée aux autres, x indique un rang *ex equo*

* Voir le texte pour explications complémentaires

4. MENACES

La menace primaire pour les lions en Afrique de l'Ouest et du Centre est le déclin des populations avec le temps, augmentant leur risque d'extinction. Les deux sessions de l'atelier de conservation du lion d'Afrique Centrale et Occidentale ont identifié les diverses causes menant à la perte de lions. Trois menaces sont prioritaires :

1. la perte, la dégradation et la fragmentation des habitats de lion,
2. le déclin des populations des proies naturelles du lion; et
3. les conflits hommes-lion.

Un quatrième problème qui contribue à ces menaces et entrave leur résolution est la faiblesse institutionnelle dans la région, ayant pour résultat des politiques faibles de conservation de lion et leur application insatisfaisante. De plus, le document conceptuel de l'atelier sur les menaces (Chardonnet et al., 2005) a montré des cas de menaces liés aux maladies infectieuses et aux intoxications.

Le schéma 3.1. (distribution historique et actuelle des lions) montre l'importance de la perte d'habitats du lion avec le temps en Afrique de l'Ouest et du Centre. La perte, la dégradation et la fragmentation des habitats du lion résultent des activités humaines, en particulier l'agriculture et le pastoralisme, combinés à une forte croissance démographique. De 1950 à 2000, la population de l'Afrique subsaharienne a augmenté d'environ 190 millions à plus de 600 millions. Cela a entraîné un accroissement des superficies cultivées de 140 millions à 180 millions d'ha de 1970 à 2000. Une attention particulière doit être apportée à la culture du coton, qui consomme l'espace et dégrade l'environnement. Cette culture relativement stable en Afrique Centrale de 1961 à 2001 (autour 500-600 000 ha par an) a connu une forte augmentation en Afrique de l'Ouest dans la même période (de 500 000 ha à plus de 2 500 000 ha) (Chardonnet et al. 2005).

La principale forme d'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre est l'agriculture itinérante sur brûlis qui implique un déboisement des terres qui sont brûlées pour éliminer toute végétation et fertiliser le sol. Cette pratique de feu de brousse est également utilisée comme moyen d'aménagement des pâturages pour le bétail. L'élevage, en particulier des bovins est une source de revenus pour une grande partie des populations d'Afrique Centrale et Occidentale. Le bien être des familles dépend ainsi directement de la taille du cheptel. Nombre de ces pratiques sont souvent non durables et résultent en la perte, la dégradation et la fragmentation des habitats pour les lions et ses proies sauvages.

D'autres activités humaines qui réduisent, dégradent et fragmentent les habitats du lion incluent l'exploitation des ressources ligneuses et minières et les aménagements hydro agricoles. La destruction de l'habitat est également due aux sécheresses consécutives qui ont sévi dans la région ces dernières décennies ainsi qu'au processus de désertification dans l'Afrique subsaharienne.

Chardonnet (2002) indique une corrélation négative entre la densité de lion et la présence des hommes et de leurs activités. Ceci est confirmé par Bauer et Van

Der Merwe (2004) qui ont fait le constat que, dans la région d'Afrique Centrale et Occidentale comparé aux autres parties de l'Afrique, les lions et autres grands carnivores sont presque exclusivement confinés aux aires protégés et zones de chasse.

La deuxième menace importante pesant sur les lions est la réduction des populations de proies naturelles. C'est le résultat non seulement de la perte, de la dégradation et de la fragmentation de l'habitat, comme décrit ci-dessus, mais également de la chasse des proies naturelles du lion, principalement pour la consommation. La viande de brousse est d'une importance considérable dans le régime alimentaire des peuples de l'Afrique de l'Ouest te du Centre. Comme exemple, elle constitue 29% de la consommation de viande au Burkina Faso, 39% de celle en Côte d'Ivoire et 41% de celle en République Centrafricaine (Chardonnet et autres, 2005). Un autre facteur contribuant au déclin des populations de proies sauvages du lion est la transmission de maladies du bétail domestique aux herbivores sauvages. Il faut noter dans ce cas que le contraire (transmission de maladies de la faune au bétail domestique) est possible.

Suite à la diminution des effectifs de proies sauvages du lion, l'accroissement des cheptels domestiques et la croissante promiscuité des hommes, les conflits hommes-faune augmentent. Les lions attaquent le bétail et parfois des personnes. En retour les populations tuent ou empoisonnent les lions. Les gens perçoivent le lion comme un animal dangereux, et considèrent sa conservation plus comme un acte négatif que positif. Faute d'une politique de contrôle des animaux à problème et d'un manque d'intérêt des gouvernements, ce problème demeure inchangé à travers la région (Bauer, 2005 ; Sogbohossou, 2004 ; Chardonnet *et al*., 2005).

Ces trois menaces principales conduisent au déclin et à l'isolement des populations de lion, ce qui menace leur viabilité. Des 20 Unités de Conservation du Lion décrites au chapitre 3, la plupart ont moins de 50 lions, un nombre considéré, d'une manière générale, comme le minimum nécessaire pour garantir la viabilité des populations. Il peut en résulter pour ces petites populations une endogamie et une perte de variation génétique. Ces petites populations sont également plus vulnérables à la perte d'habitat, de proies et à aux maladies. Il faut aussi noter comme autre facteur portant accessoirement atteinte à la survie des populations de lions la chasse sportive et traditionnelle de l'espèce ainsi que l'utilisation de ces sous-produits à des fins médico-magiques.

Ces diverses menaces sont aggravées par la faiblesse institutionnelle à tous les niveaux en Afrique de l'Ouest et du Centre, des gouvernements aux institutions de recherche aux administrations des aires protégées et populations locales.

5. STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les menaces qui pèsent sur l'espèce et leurs origines sont semblables à travers l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest. Les actions à mener ont été identifiées à travers l'élaboration d'un cadre logique cohérent valable pour tous les pays de la sous-région.

Vision : Une région d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui gère durablement ses ressources naturelles

La situation du lion ne peut être envisagée indépendamment des écosystèmes qui en supportent les populations et des autres espèces dont il dépend.

But : Assurer la conservation et la gestion durable du lion en Afrique Centrale et de l'Ouest

Le problème central est la diminution des populations de lions à travers la région. Quelles que soient les causes, on peut identifier trois processus de diminution concomitants autour desquels s'articule la stratégie sous-régionale :

- la réduction des habitats du lion
- la réduction du nombre de proie
- l'augmentation des conflits homme/lion

Objectif 1 - Maintenir un habitat suffisant pour la survie du lion en Afrique de l'Ouest

Les populations de lion doivent disposer d'un habitat assez étendu en superficie où elles disposent de la tranquillité nécessaire à leur circulation et à leur reproduction. L'objectif répond spécifiquement aux phénomènes de réduction de la taille des aires accueillant aujourd'hui des populations de lion d'une part et à leur fragmentation d'autre part.

<u>Résultat 1 : Le développement de l'élevage n'est pas sectoriel mais intègre la conservation des aires protégées périphériques.</u>

Pour réduire les impacts très importants de l'élevage, en particulier de l'élevage transhumant, sur la qualité et la tranquillité des aires protégées, il est urgent de renforcer la prise en compte des enjeux de la conservation dans les processus nationaux et régionaux de soutien, de développement et de réglementation de l'élevage.

Activités :

1. Promouvoir des cadres de concertation faune-bétail-agriculture à différentes échelles (régional, sous-régional, national, infranational)
2. Promouvoir la conservation dans les schémas d'aménagement du territoire

<u>Résultat 2 : Le développement de l'agriculture et l'utilisation des ressources naturelles n'affectent pas le lion et son habitat</u>

L'extension des cultures de rente et la progression de l'agriculture sur brûlis menacent plus ou moins directement l'habitat et la qualité des ressources naturelles – par exemple par l'utilisation de produits phytosanitaires qui

empoisonnent les eaux et les sols. Des activités comme la carbonisation souvent menées à grande échelle selon des démarches minières d'épuisement des ressources, ont des impacts particulièrement sévères et durables sur les zones où elles s'exercent. En l'absence de zonage précis et de planification des zones d'exploitation et du fait de la faible application des réglementations ces activités peuvent menacer l'habitat du lion.
Activité :

1. Promouvoir des systèmes d'exploitation durable des ressources naturelles autour des aires protégées
2. Intégrer le développement de l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles dans la planification du territoire

Résultat 3 : La réalisation des grands aménagements hydro-agricoles ménage les espaces naturels pour la biodiversité

Les grands aménagements agricoles (périmètres irrigués, barrages) ont généralement un nombre d'objectifs limités et ignorent les objectifs de conservation. Selon leur envergure ceux-ci peuvent être à l'origine de la fragmentation d'une population de lion. Les grands aménagements doivent mieux prendre en compte les enjeux de conservation avant et après leur réalisation.
Activités :

1. Promouvoir les études d'impact environnementales prenant en compte la conservation de la biodiversité
2. Promouvoir la mise en œuvre des mesures d'atténuation

Résultat 4 : Les feux allumés par les hommes n'ont pas d'impacts négatifs sur l'habitat

Dans certaines zones protégées les gestionnaires pratiquent des feux contrôlés à seule fin de faciliter la vision touristique. Ces feux peuvent être préjudiciables aux lions si leur présence sur les sites n'est pas ou est mal prise en compte.
Activités :

1. Développer et appliquer des plans de gestion des feux respectueux des populations de lion

Résultat 5 : De nouveaux espaces de conservation intègrent la conservation du lion.

La réduction ou la dégradation de certains habitats doivent être compensées par la création de nouvelles zones de conservation. La dispersion et la fragmentation des populations de lion les plus petites nécessitent la création de corridors entre les habitats actuels. Les limites d'intervention des Etats nécessitent de promouvoir de nouveaux modes de gestion des territoires et d'amener de nouveaux acteurs à se préoccuper de la conservation du lion.
Activités :

1. Promouvoir la création de nouveaux espaces de conservation privés
2. Promouvoir la création de nouveaux espaces de conservation communautaires

Objectif 2 - Assurer une base de proies compatible avec les populations de lions viables

Sur une zone de superficie constante la population n'a pas les mêmes chances de se maintenir selon que le milieu est riche ou pauvre en gibier. Certaines zones propres à accueillir des populations de lion au plan écologique qui ont vu leur faune sauvage régresser à la suite de processus divers, ne sont plus en mesure de supporter des populations de lion viables.

Résultat 1 : L'exploitation cynégétique garantit des populations viables de proies

Les décisions pour les niveaux d'exploitation cynégétique doivent être basées sur des informations fiables et clairement établies, mais les données sont souvent lacunaires et faites sur la base de méthodes disparates.
Activités :

1. Améliorer les méthodes d'estimations des populations de proies
2. Mettre en place des systèmes de suivi efficaces des populations de proies
3. Promouvoir des plans d'exploitation cynégétiques prenant en compte le maintien des populations de lion.

Résultat 2 : Les communautés soutiennent les actions de conservation du lion

Les communautés villageoises ont peu de responsabilités dans la gestion de la faune alors qu'elles sont les plus directement concernées par la présence du lion dans les aires protégées. Elles seront à la fois les premières utilisatrices des règles instaurées et les premières garantes de leur application. Elles ont aussi des connaissances et des savoir-faire locaux qu'il convient de valoriser.
Activités :

1. Promouvoir l'implication des populations dans la formulation et l'application des lois régissant la gestion de la faune
2. Promouvoir l'implication des populations dans la formulation des plans d'action à tous les niveaux.

Résultat 3 : Les prélèvements de la faune sauvage pour la consommation sont réduits

L'accroissement de la population humaine aux abords des aires protégées nécessite l'accroissement proportionnel des besoins de nourriture, souvent au détriment de la faune sauvage. Chaque fois que cela est possible il convient de soutenir des alternatives à la chasse et à la consommation de faune sauvage.
Activités :

1. Développer l'élevage de gibier

Résultat 4 : Les maladies épidémiques sont contrôlées dans les troupeaux domestiques

Les contacts faune bétail sont à l'origine d'épisodes épidémiques pouvant déstabiliser les processus de conservation, en ruiner les efforts en augmentant le risque d'extinction d'une espèce. La surveillance épidémiologique des populations d'animaux sauvages est aujourd'hui hors de portée des pays d'Afrique de l'Ouest. Le contrôle du développement des maladies du bétail à

proximité des aires de conservation est alors essentielle pour prévenir tout incident préjudiciable indirectement aux populations de lion.
Activités :

1. Promouvoir la surveillance épidémiologique à l'interface faune - bétail

Résultat 5 : Les capacités des acteurs intervenant dans la gestion de la faune sont renforcées

La mise en œuvre des actions de conservation du lion relève d'une gamme étendue d'acteurs, des institutions gouvernementales aux acteurs locaux et aux communautés villageoises riveraines des aires protégées. Tous doivent avoir les capacités nécessaires pour jouer le rôle qui leur est dévolu et doivent pour cela recevoir l'appui matériel et la formation nécessaires.
Activités :

1. Appuyer les capacités matérielles d'action au niveau des institutions, de la société civile, des communautés et des scientifiques
2. Appuyer la formation des acteurs au niveau des institutions, de la société civile, des communautés et des scientifiques

Objectif 3 - Rendre durable la cohabitation hommes-lions

Les contacts de plus en plus fréquents entre les hommes et leur bétail d'une part, les lions d'autre part, augmentent les tensions qui constituent un menace directe pour les populations de lion. Toutes les formes de commerce d'animaux ou d'organes constituent aussi une menace directe. Il est essentiel de réduire le taux de mortalité accidentel des lions.

Résultat 1 : Les populations bénéficient des retombées de l'exploitation de la faune

Les populations riveraines des aires protégées ne peuvent pas soutenir les efforts de conservation si elles n'y trouvent pas un intérêt direct. Pourtant leur soutien est indispensable pour rendre la conservation durable.
Activités :

1. Mettre en place des mécanismes de partage équitable des revenus de la conservation et de la chasse
2. Promouvoir la mise en œuvre de micro-projets générateurs de revenus

Résultat 2 : Les conflits hommes-lions sont réduits

Les densités de population croissantes autour des aires protégées augmente la probabilité et la fréquence des rencontres entre les hommes, le bétail et les lions. Celles-ci se traduisent par des pertes en bétail et parfois en vies humaines qui se retournent en actions de représailles contre les lions. Pourtant aucune disposition n'est prise pour prévenir et gérer de tels accidents.
Activités proposées :

1. Mettre en place des techniques de refoulement des lions à problèmes avec la participation des communautés locales
2. Promouvoir un cadre réglementaire adapté
3. Améliorer les enclos dans les terroirs pour la protection du bétail

4. Analyser d'une manière quantitative et qualitative les attaques sur le bétail et élaborer des systèmes
5. Former et équiper une équipe de personnes responsables de la faune pour traiter les conflits hommes lion
6. Former des groupes de soutien au niveau des sites, chargés d'actions de formation, de renforcement des capacités, de sensibilisation du public.

Résultat 3 : L'exploitation cynégétique des lions est faite sur des bases durables

La chasse au lion est autorisée sans que la taille des populations de lion soient connue de façon adéquate. Les méthodes de dénombrement des populations de lion sont encore assez aléatoires et ne sont pas harmonisées d'une région à l'autre. Cette situation peut mener à des décisions contraires aux intérêts de la conservation et augmenter la menace sur l'espèce.
Activités :

1. Mettre en place des systèmes de suivi des populations de lions durables
2. Promouvoir la recherche sur le lion

Résultat 4 : Le commerce des produits issus du lion est contrôlé

Bien que modeste, le commerce des animaux et des sous-produits existe selon des circuits mal connus. Une forme de ce commerce concerne les sous-produits destinés à des pratiques traditionnelles ou magico-religieuses. Ni les commerçants, ni les acheteurs ne sont conscient des menaces qui pèsent sur l'espèce. Il n'y a pas de réglementations spécifiques. Sans prétendre faire cesser ce commerce, il est souhaitable de mieux en comprendre les rouages et de mieux le contrôler.
Activités :

1. Mettre en place un système de contrôle des sous-produits du lion
2. Mettre en place un système IEC sur les problèmes du lion

Résultat 5 : La perception du lion est améliorée grâce à l'éducation

Le lion est perçu le plus souvent comme une peste. Ainsi il est systématiquement combattu au lieu d'être protégé. Il est urgent de travailler à faire adopter une image du lion plus positive pour obtenir le soutien des populations riveraines des aires protégées à sa conservation.
Activités :

1. Formation du personnel à tous les niveaux sur le lion (ateliers, séminaires)
2. Avec les services de vulgarisation, les institutions de formation, organiser des campagnes IEC sur le lion pour éclairer le public sur les problèmes du lion

Objectif 4 - Réduire les facteurs de perte de viabilité des populations de lions

Résultat 1 : Les échanges de lions entre des populations voisines sont assurées

La conversion des terres pour les besoins de l'agriculture ou des infrastructures et aménagements mène à la fragmentation des populations de lions, à la réduction de la taille des populations et à l'augmentation des risques de

consanguinité. Il est nécessaire de rétablir les échanges entre les populations séparées.

Activités :

1. Créer des corridors pour le passage et les échanges entre les populations de lions.

6. STRATEGIE DE CONSERVATION DU LION EN AFRIQUE CENTRALE

Les problèmes de conservation du lion sont communs à tous les pays de son aire de distribution en Afrique centrale (diminution des populations et des habitats, conflits homme-lion, diminution des proies y compris les contraintes institutionnelles). C'est pourquoi, une stratégie sous-régionale visant l'amélioration de la gestion des populations de lion dans les dix (10) prochaines années est nécessaire. Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie doit être suivi par l'élaboration des plans d'actions nationaux de conservation du lion.
La **vision** de la présente stratégie de conservation du lion est que la région Afrique Centrale gère de manière durable ses ressources naturelles.

Le **but** de la stratégie est d'assurer la conservation et la gestion durable du lion en Afrique centrale.

Pour atteindre ce but, trois objectifs ont été retenus. Pour chaque objectif, une série des résultats a été définie et pour chaque résultat, des actions à entreprendre ont été proposées.

Le choix des objectifs s'articule autour des considérations suivantes :

1. la nécessité de garantir une meilleure conservation des habitats dans l'aire de répartition du lion afin d'assurer la survie de l'espèce;

2. la nécessité d'améliorer la perception du lion par les populations et de mettre sur pied les mécanismes de contrôle et de suivi visant la réduction des conflits Homme/Lion ;

3. la nécessité de renforcer le cadre institutionnel pour la gestion du lion et de réduire le braconnage afin de garantir la disponibilité des proies dans l'ensemble des habitats du lion.

***Objectif 1* : Garantir une meilleure conservation des habitats dans l'aire de répartition du lion**

Résultat 1.1. : Les pâturages sont mieux gérés

L'emprise agricole sur les habitats du lion trouve son explication dans l'importance primordiale que revêt l'agriculture pour les sociétés africaines rurales et urbaines. En 2005, la FAO évalue à 5,5 millions d'ha la surface de couvert forestier qui a été transformé en terre agricole ou exploitée au cours de la décennie 1990-2000. En Afrique centrale, la gestion des pâturages dans l'aire de distribution du lion est perturbée par l'introduction des nouvelles cultures de rente et l'agriculture itinérante sur brûlis.

Par ailleurs, l'emprise de l'élevage sur les habitats du lion se traduit aussi par l'expansion des terres de parcours (zones pâturées par le bétail) entraînant notamment le surpâturage. Plus grave encore, les populations ne perçoivent pas encore la valeur économique du lion et de ce fait, sa conservation ne peut pas être compétitive avec d'autres activités économiques.

Activités :

- Elaborer et appliquer les plans de zonage en tenant compte du lion
- Stabiliser l'agro-pastoralisme autour des habitats de lion
- Faire respecter les couloirs de transhumance

Résultat 1.2. : Les habitats du Lion sont restaurés

Les principaux facteurs responsables de la diminution de l'habitat du lion sont vraisemblablement d'origine anthropiques (les feux de brousse répétés et anarchique, l'invasion des zones cynégétiques et des aires protégées par les éleveurs et l'occupation des habitats du lion par les communautés pour l'agriculture et d'autres installations notamment l'exploitation extractive des autres ressources) dont la conséquence est la perturbation de l'écologie du lion et à terme la discontinuation des habitats. Toutefois, il existe d'autres causes non humaines qui ont un impact significatif sur l'habitat du lion. C'est principalement le phénomène de la désertification notamment dans la partie sahelo-sahelienne de la sous-région.

Face à ces problèmes, il convient entre autres d'améliorer la gestion des corridors de dispersion du lion, de sensibiliser les populations à l'usage des feux de brousse, d'aménager et d'entretenir les points d'eau et de réduire l'impact de l'exploitation extractive des autres ressources sur l'habitat du lion. Ces actions serviraient pour garantir une meilleure conservation des habitats

Activités :

- Créer et assurer la gestion des corridors de dispersion du lion
- Sensibiliser les populations à l'usage des feux
- Aménager et entretenir les points d'eau
- Réduire l'impact de l'exploitation extractive des autres ressources sur l'habitat du lion

Résultat 1.3. : Les populations du lion sont viables

En Afrique, il n'y a pas beaucoup d'information sur l'épidémiologie, la consanguinité et la dégénérescence génétique dans les populations de lions. Par ailleurs, le lion mâle adulte est chassé du groupe maternel et part à la recherche d'un nouveau groupe des femelles disponibles, cette mobilité contribue au mixage génétique, y compris sur de très grandes distances. Toutefois, il convient de promouvoir la recherche appliquée orientée vers une bonne gestion des populations du lion.

Du fait de sa proximité grandissante avec l'homme et les animaux domestiques, le lion se trouve de plus en plus exposé à de nouvelles pathologies qui peuvent,

soit le contaminer directement, soit le prédisposer à contracter d'autres maladies d'où la nécessité d'assurer la surveillance épidémiologique des populations de lion et des proies.

Activités :

- Assurer la surveillance épidémiologique des populations de lion et des proies
- Promouvoir la recherche appliquée orientée vers une bonne gestion des populations du lion

Objectif 2 : Réduire les conflits Homme/Lion

Résultat 2.1. : La perception du lion en Afrique Centrale est améliorée

Une conséquence de l'empiétement humain sur l'habitat du lion et des conflits qui en résultent est le développement d'une perception négative à l'égard du lion dans l'esprit des communautés locales. Pour beaucoup des communautés rurales, les lions sont des animaux nuisibles qu'il faut éliminer par la chasse, l'empoisonnement ou piégeage. Au Cameroun par exemple sur 236 personnes interrogées appartenant à dix villages différents en bordure du parc national de Waza, 50% des éleveurs ont une perception négative du lion (Bauer, 2003).

Face à cette perception négative du lion, il urge de développer des mesures incitatives permettant d'améliorer la gestion des conflits homme-lion.

Activités :

- Sensibiliser les bergers et les propriétaires des bétails
- Améliorer les enclos et la garde des bétails
- Améliorer la surveillance des bétails
- Gérer les lions à problème
- Mettre en œuvre des techniques d'atténuation des conflits Homme/Lion

Résultat 2.2. Les techniques de contrôle et de suivi des conflits sont développées

A mesure que les habitats naturels des proies sont convertis en terres agricoles, ou en terres de parcours pour le bétail domestique, les conflits opposant l'homme au lion s'accentuent inexorablement. En vue de contribuer à l'éradication de la diminution des populations de lions et de leurs proies, à la réduction de la perte des vies humaines et des problème de déprédation, il est important de mettre en œuvre les techniques d'atténuation des conflits Homme/Lion et de veiller à la circulation incontrôlée des armes de guerre.

Activités :

- Mettre en place des cadres de concertation pour la prévention et la gestion des conflits homme/lion ;
- Développer la recherche des solutions aux conflits Homme/Lion
- Mettre en place un système de monitoring des dégâts de lion

- Mettre en œuvre les techniques d'atténuation des conflits Homme/Lion

Objectif 3 : Garantir la disponibilité des proies dans l'ensemble les habitats du lion

Résultat 3.1 : Le braconnage sur la faune est réduit

La pauvreté des populations ne leur permet pas de protéger la faune à leurs dépens. La réduction des populations des proies naturelles constitue une menace non négligeable du fait qu'elle entraîne inévitablement une réduction des populations de lions (Chardonnet, 2002, Casley et al., 2002). Quant à la chasse traditionnelle moins dangereuse pour la faune sauvage et la chasse à des fins de commercialisation du gibier y compris des trophées, elles sont dues à la grande importance de la viande de brousse dans le régime alimentaire des populations d'Afrique centrale. D'où la nécessité de renforcer l'éducation et la sensibilisation, le suivi écologique de la faune en vue de réduire le braconnage et de garantir ainsi la disponibilité des proies dans l'ensemble des habitats du lion

Activités :

- Investir les bénéfices générés par la gestion de la faune dans le développement commauntaire autour de l'habitat du lion
- Renforcer le suivi écologique de la faune
- Réduire le commerce illégal de la viande de brousse
- Renforcer les campagnes d'éducation et de sensibilisation sur l'importance économique de la faune

Résultat 3.2 : Le cadre institutionnel pour la gestion durable du lion en Afrique Centrale est renforcé

L'insuffisance institutionnelle ainsi que les problèmes de gestion des populations des lions interviennent à tous les niveaux. Les politiques d'aménagement (plan d'utilisation des terres inadaptés et pauvres, transhumance non réglementée) et de gestion des terroirs sont souvent inadaptées. Ceci est appuyé d'un manque manifeste de volonté des politiques qui souvent ne considèrent pas la conservation comme une priorité. Les actions sur le terrain ne sont pas concertées et continuelles. Il y a un défaut ou une insuffisance de la réglementation.

De manière générale, on note une éducation et une sensibilisation insuffisante des populations sur le lion et un faible niveau d'échanges d'informations sur l'espèce à tous les niveaux. Les méthodes d'estimation des populations qui sont l'une des bases à la conservation de l'espèce, sont incertaines.

Au regard de tous ces problèmes, des actions prioritaires comprenant notamment le renforcement du cadre institutionnel, le développement des synergies à la fois transfrontalières et entre les initiatives de conservation et les

partenaires constituent des solutions pour la gestion durable du lion en Afrique centrale.

Activités :

- Former et recycler et motiver les agents sur le contrôle des produits et sous produits du lion
- Renforcer les capacités du ROCAL
- Elaborer les stratégies nationales de conservation de lion des pays
- Développer la coopération et les synergies pour la gestion transfrontalière du lion en Afrique Centrale
- Harmoniser les techniques d'inventaire et de suivi du lion
- Promouvoir l'écotourisme et le tourisme cynégétique sur le lion
- Allouer une partie des revenus tirés de la faune aux activités de conservation
- Désigner les points focaux nationaux du lion
- Renforcer la surveillance dans les poches de concentration de lion
- Renforcer les capacités de protection des Aires Protégées Habitat du lion
- Développer des synergies avec des initiatives de conservation existantes et les autres partenaires

7. EXÉCUTION DE LA STRATÉGIE

Les principales recommandations de la stratégie africaine occidentale et centrale de conservation de lion peuvent être récapitulées comme suit:

- la désignation "d'un point focal" pour la conservation et la gestion de lion par les ministres des autorités gouvernementales en charge de la faune dans les états de distribution du lion en Afrique Centrale et Occidentale;
- l'implication de tous les décideurs (gouvernements, secteur privé, ONG) dans le développement des plans nationaux de gestion du lion, tenant compte du fait qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre une grande partie de la population de lions habite des zones cynégétiques;
- le développement et l'exécution des plans d'action nationaux de conservation du lion dans tous les états de l'aire de distribution;
- l'information et l'encouragement de tous les acteurs de la conservation du lion à se laisser guider par les stratégies sous-régionales de conservation du lion;
- la mise en oeuvre des actions recommandées par les stratégies à travers des plans d'action nationaux pour la conservation de lion;
- les Unités de Conservation du Lion sont des aires prioritaires pour l'exécution des mesures des stratégie et plans d'action;
- le monitoring et la coordination des actions du niveau national au niveau régional par le ROCAL en étroite collaboration avec le Groupe de Spécialiste des Felidae de l'UICN.

Cette stratégie devrait conduire à une harmonisation de la conservation et la gestion du lion au niveau national, donnant aux pays de l'aire de répartition des objectifs communs à poursuivre et des actions recommandées à entreprendre. Il incombe aux institutions en charge de la conservation de la faune dans chaque état à une exécution cohérente de cette stratégie. Tous les acteurs doivent être impliqués compris le secteur privé.

Compte tenu de l'urgence de la mise en œuvre de actions de conservation du lion, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont encouragés à développer des plans d'action nationaux opérationnels pour la conservation du lion. Il est recommandé que chaque état de l'aire de distribution de gamme ait un point focal chargé de coordonner l'exécution de ces plans d'action. Le Groupe de Spécialiste des Felidae de l'UICN et le ROCAL sont invités à fournir un appui technique aux gouvernements, à surveiller l'exécution des actions et à assurer la collaboration entre les nations aux niveaux régional et international.

Les unités de conservation de lion - les 20 sous-populations principales du lion (Figure 3.2) - sont les secteurs prioritaires pour l'exécution des recommandations et des actions de cette stratégie. Plusieurs UCLs sont transfrontalières, et leur gestion requière une coopération au niveau international.

La communauté de conservation doit fournir un appui à l'exécution de la stratégie de conservation du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bauer, H., 2003. *Lion Conservation in West and Central Africa. Integrating Social and Natural Science for Wildlife Conflict Resolution around Waza National Park Cameroon*. PhD thesis, University of Leiden, The Netherlands.

Bauer, H., Chardonnet, Ph., Nowell, K. and W. Crosmary. 2005. *Status and distribution of the lion (Panthera leo) in West and Central Africa*. Background paper, West and Central African Lion Conservation Workshop, IUCN-BRAC and SSC Cat SG, Douala, Cameroon. In English and francais www.felidae.org/DOUALA/lion.htm

Chardonnet, Ph., Crosmary, G., Belemsobgo, U., Koulagna, D. et K. Nowell. 2005. *Influences Directes et Indirectes sur la Conservation du Lion en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.* Document de travail en reference, L'Atelier de conservation de lion en Afrique de l'Ouest et du Centre. UICN-BRAC et SSC Cat SG, Douala, Cameroun. En francais et English www.felidae.org/DOUALA/lion.htm

Bauer, H., Delongh, H.H., Princee, F. and D. Ngantou. 2001. Status and conservation needs of the lion in West and Central Africa. Proceedings of an information exchange workshop, Limbe, Cameroon, June 2001. Conservation Breeding Specialist Group and African Lion Working Group. In French and English.

Bauer, H. & S. Kari. 2001, Assessment of the people-predator conflict through thematic PRA in the surroundings of Waza Park National, Cameroon . *Participatory Learning and Action Notes* 41, 9-13 .

Bauer, H. and Nowell, K. 2004. Endangered classification for West African Lions. *Cat News* 41: 35-36

Bauer, H. and Van Der Merwe, S. 2004. Inventory of free-ranging lions *P. leo* in Africa. *Oryx* 38(1): 26-31.

Chardonnet, Ph. 2002. *Conservation of the African lion: Contribution to a status survey.* International Foundation for the Conservation of Wildlife, France and Conservation Force, USA.

Di Silvestre, I., 2001. Dénombrement des carnivores au niveau de la Réserve de la Biosphère de la Pendjari. *Rapport final de mission. Projet Pendjari PN 96.2222.6.*

Ferreras, P. and Cousins, S.H. 1996. The use of a Delphi technique with GIS for estimating the global abundance of top predators: The lion in Africa. Unpublished report, International EcoTechnology Research Centre, Cranfield University, UK.

Hunter, L. et al. In prep. Rangewide priority setting for the lion in West and Central Africa. Wildlife Conservation Society, New York.

IUCN SSC Cat Specialist Group. 2004. *Panthera leo*. In: IUCN 2004. *2004 IUCN Red List of Threatened Species.* <www.redlist.org>.

Myers, N. 1975. The silent savannahs. *International Wildlife* 5(5): 5-10.

Nowell, K. 2004. The Cat Specialist Group at CITES COP13. *Cat News* 41 Autumn 2004: 34-35.

Nowell, K. & P. Jackson, 1996. *Wild Cats: Status Survey and Conservation Action Plan*. IUCN-The World Conservation Union. Gland, Switzerland.

Packer, C, Ikanda, D., Kissui, B, & Kushnir, H. (2005) Lion attacks one humans in Tanzania. *Nature* **436** , 927-928.

Sanderson, E. et al. 2002. Planning to save a species: the jaguar as a model. *Conservation Biology* **16**(1): 58-72.

Sogbohossou E. 2004. Etude des conflits entre les grands carnivores et les populations riveraines de la Réserve de Biosphère de la Pendjari, Nord Bénin. Rapport MAB-UNESCO Bourse Jeunes Chercheurs.

Tehou, A. 2005. Une vie de lion. *Pendjari* n°1

Vanherle, N. 2005. Census and monitoring of the Zakouma National Park lion population. Activity report, unpublished.

Won Wa Musiti, B., Garreau, J.M., Nuopa, P., Sogbohossou, E., Fondjo, T. and H. Bauer. 2005. Atelier sur la conservation du lion en Afrique central et de l'ouest. Rapport d'UICN-BRAC, Douala, Cameroon.

ANNEXE 1. LES CADRES LOGIQUES

L'approche du cadre logique a défini comme étant :

- Une approche analytique (parties prenantes, problèmes, objectifs, stratégie) et de planification (indicateurs, sources de vérification, hypothèses/risques);
- Un outil de gestion largement accepté et utilisé pour améliorer les performances des interventions; En tant que tel, le cadre logique :
  - Facilite la présentation cohérente, logique et succincte des liens entre les différentes parties d'une intervention (programme, Projet etc.);
  - Comprend l'identification d'éléments stratégiques (But, objectifs, résultats, activités) et leurs relations de causalité (indicateurs, suppositions/risques) qui peuvent influencer le succès et les échecs.
- Une approche flexible qui aide à organiser la réflexion et s'adapte aux situations dynamiques.

Quelques termes usuels dans l'approche du Cadre logique

But

- Représente la situation idéale à long terme;
- Aussi appelé Objectif de développement à long terme (ici estimé à 5-10 ans);
- La stratégie devrait contribuer à l'accomplissement du but mais ne prendra pas toute la responsabilité de réalisation du but;
- Le but doit être réaliste;
- Si le but est bien défini, il est facile de percevoir les actions possibles.

Objectifs

- Série de réalisations spécifiques (pas de procédures) permettant d'adresser les problèmes pour accomplir le but;
- Plus clairs sont les objectifs, plus facile est la tâche de planifier et de mettre en œuvre.

Résultats

- Ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif;
- Présente des changements positifs de la situation réelle

Le processus de l'atelier est

Les participants ont travaillé ensemble sur développer la vision et le but de la stratégie, et puis l'analyse des problèmes. Alors les participants ont coupé en deux groupes de travail sous-régionaux (Afrique centrale et de l'ouest). Dans ces groupes, les participants ont:

- Vérifier la formulation des problèmes (cartes jaunes);
- Compléter l'identification des causes au niveau de chaque problème;
- Grouper les causes et identifier les effets

- Transformer les problèmes en objectifs
- S'assurer de la cohérence et de la non omission de résultats;
- Transformer les effets en résultats;
- Transformer les causes en activités.

Un plein rapport de minutes d'atelier a été produit (Won Wa Musiti et autres 2005).

ANNEXE 2. CADRE LOGIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Vision
Une région Afrique Centrale et de l'Ouest qui gère durablement les ressources naturelles
But
Assurer la conservation et la gestion durable du lion en Afrique Centrale et de l'Ouest

Objectif 1: Maintenir un habitat suffisant pour la survie du lion en Afrique de l'Ouest			
Indicateur 1: Les Habitats actuels de lion le demeurent et si possible augmentent d'au moins 1% dans 5 ans			
Résultat	**Indicateur (5 ans)**	**Activités**	**Partenaires à impliquer**
Le développement de l'élevage n'est pas sectoriel mais intègre la conservation des aires protégées périphériques	1. Au moins 5 cadres de concertation faune-bétail-agriculture existent et sont opérationnels 2. Au Moins un cadre de concertation sous-régional existe et est opérationnel	Promouvoir des cadres de concertation faune-bétail-agriculture à différentes échelles (régional, sous-régional, national, infranational)	UEMOA; CEDEAO; NEPAD. Ministères en charge des aires protégées et de la conservation de la faune; Ministère en charge de l'élevage; Ministère en charge de l'eau; Projets de conservation; Projets d'élevage; organisations des producteurs; autorités administratives locales ; communautés décentralisées ; CIRDES
		Promouvoir la conservation dans les schémas d'aménagement du territoire	idem
L'utilisation des ressources naturelles et le développement de l'agriculture respectent les habitats du lion	1. Les systèmes d'exploitation des ressources naturelles sont devenus durable dans 50% des terroirs autour des aires protégées 2. L'exploitation des ressources naturelles est intégrée dans la planification du territoire dans au moins 5 pays	Promouvoir des systèmes d'exploitation durable des ressources naturelles autour des aires protégées	Départements en charge de l'agriculture, des forêts et des aires protégées ; secteur privé (coton) ; projets de conservation ; autorités de l'administration locale ; communautés décentralisées; organisations de producteurs; ONG locales
		Intégrer l'exploitation des ressources naturelles dans la planification du territoire	Institutions étatiques en charge de la planification territoriale et de la décentralisation ; communautés décentralisées
La réalisation des grands aménagements	Les EIE sont réalisées pour tous les aménagements	Promouvoir la mise en œuvre des mesures	Départements de l'environnement; membres du Parlement; Secteur privé;

hydro-agricoles ménage les espaces naturels pour la biodiversité	hydro-agricoles et ménagent des espaces naturels pour la biodiversité	d'atténuation	Ministres en charge des infrastructures; Projets ; Administration publique
		Promouvoir l'obligation de conduire des EIE tenant compte de la biodiversité	idem
Les feux allumés par les hommes n'ont pas d'impacts négatifs sur l'habitat du lion	Les plans de gestion des feux sont adoptés et mis en œuvre autour d'au moins 50% d'habitat de lions	Développer et appliquer des plans de gestion des feux	Départements en charge de l'agriculture, des forêts et des aires protégées ; secteur privé (coton) ; projets de conservation ; autorités de l'administration locale ; communautés décentralisées; organisations de producteurs; ONG locales
Les espaces communautaires et les initiatives privées intègrent la conservation du lion	1. Au moins 4 nouveaux espaces de conservation communautaires maintiennent ou augmentent leur effectif de lions 2. Au moins 4 nouveaux espaces de conservation privés maintiennent ou augmentent leur effectif de lions	Créer de nouveaux espaces de conservation communautaires et/ou améliorer la gestion des espaces existantes	Départements en charge de l'agriculture, des forêts et des aires protégées ; secteur privé (coton) ; projets de conservation ; autorités de l'administration locale ; communautés décentralisées; organisations de producteurs; ONG locales
		Créer de nouveaux espaces de conservation privés et/ou améliorer la gestion des espaces existantes	idem
Objectif 2: Assurer une base de proie compatible avec les populations de lions viables			
Indicateur 2: La base de proie supporte des populations de lions viables est maintenue dans 10 ans			
Résultat	**Indicateur (5 ans)**	**Activités**	**Partenaires à impliquer**
Les communautés soutiennent les actions de conservation du lion	Nombre de communautés impliquées activement dans la conservation du lion augmenté	Promouvoir l'implication des populations dans la formulation et l'application des lois régissant la gestion de la faune	Idem
		Promouvoir l'élaboration et la mise en ouvre des plans d'action	Idem
L'exploitation cynégétique garantit des populations viables de proies	Au moins un système de suivi efficace des populations de proies est mis en place	Améliorer les méthodes d'estimations des populations	Partenaires scientifiques; concessionnaires; administrations des parcs; cat specialist group; ROCAL
		Mettre en place des systèmes de suivi efficaces des populations de proies	Gestionnaires des aires protégées; communautés locales; projets scientifiques et partenaires; ROCAL; UNESCO; projets

		Promouvoir des plans d'exploitation cynégétiques prenant en compte le maintien des populations de lion	administrations des parcs; Ministères en charge de la faune
Les maladies épidémiques sont contrôlées dans les troupeaux domestiques	Dans au moins 75% d'habitats de lions, la surveillance épidémiologique est systématique	Promouvoir la surveillance épidémiologique à l'interface faune - bétail	Ministères en charge de l'élevage; organisations des producteurs; gouvernements locaux; communautés locales; projets ; concessionnaires
Les prélèvements de la faune sauvage pour la consommation sont réduits	1. Le prélèvement de la faune sauvage est réduit d'au moins 40% 2. Nombre d'initiatives d'élevage du gibier	Développer l'élevage des gibiers	Ministères en charge de l'élevage; organisations des producteurs; gouvernements locaux; communautés locales; projets ; concessionnaires
Les capacités des acteurs intervenant dans la gestion de la faune sont renforcées	1. Nombre d'institutions, d'organisations de la société civile, de communautés et de scientifiques appuyées 2. Membres ROCAL présents dans tous les pays 3. Opération 'carnet de brousse' effectif dans tous les pays 4. Points focaux nommés dans tous les pays 5. Associations des guides chasse créées	Appuyer les capacités matérielles d'action au niveau des institutions, société civile, communautés et scientifiques	Départements de l'agriculture, des forêts, de l'eau, de l'élevage et des aires protégées ; secteur privé (coton) ; projets de conservation ; autorités de l'administration locale ; communautés décentralisées; organisations de producteurs; ONG locales
		Appuyer la formation des acteurs au niveau des institutions, communautés société civile et scientifique	Idem
Objectif 3: Rendre durable la cohabitation hommes-lions			
Indicateur 3: Les conflits homme/lion sont réduits d'au moins 40% dans 10 ans			
Résultat	**Indicateur (5 ans)**	**Activités**	**Partenaires à impliquer**
L'exploitation cynégétique du lion est faite sur des bases durables	Dans au moins 50% des concessions contenant des lions un système de suivi durable des populations de lions est mis en place	Mettre en place des systèmes de suivi des populations de lions durables	TRAFFIC, CITES, Gestionnaires des aires protégées; communautés locales; projets scientifiques et partenaires ROCAL ; UNESCO; projets
		Promouvoir la recherche sur le lion	Partenaires scientifiques, concessionnaires ; administrations des parcs ; groupe de spécialistes des Félins

Le commerce des produits issus du lion est contrôlé	Un système de contrôle des sous-produits et d'IEC sur les problèmes du lion est mis en place	Mettre en place un système de contrôle des sous-produits du lion	Ministères en charge de la forêt et de la faune; customs; ministère du commerce; autorités de l'administration locale
		Sensibilisation des douaniers	TRAFFIC, CITES, CEDEAO
		Mettre en place un système IEC sur les problèmes du lion	Services décentralisés de l'éducation nationale ; autorités de l'administration locale ; ONGs ; projets
Les populations bénéficient des retombées de l'exploitation de la faune	Les revenus des populations riveraines tires de la faune ont augmenté d'au moins 15% dans 5 sites de la sous-région.	Mettre en place un mécanisme de partage équitable des revenus	Ministères en charge de la faune et des fiances ; députés ; concessionnaires
		Promouvoir la mise en œuvre de micro-projets générateurs de revenus	Départements de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et des aires protégées ; secteur privé (coton) ; projets de conservation ; autorités de l'administration locale ; communautés décentralisées; organisations de producteurs; ONG locales ; projets
Les conflits hommes-lions sont réduits	1. Réduction d'au moins 40% des conflits hommes-lions 2. Mesures appropriées appliquées dans minimum 5 sites 3. Supports techniques disponible pour au moins 5 mesures d'atténuation	Identification et mise en œuvre des mesures d'atténuation	Gestionnaires des aires protégées; communautés locales; projets scientifiques et partenaires ; projets ; ROCAL
		Mettre en place des techniques de refoulement des lions à problèmes avec la participation des communautés locales	Gestionnaires des aires protégées; communautés locales; projets scientifiques et partenaires ; projets ; ROCAL
		Promouvoir un cadre réglementaire adapté	Députés; Ministères en charge de la faune
		Améliorer les enclos dans les terroirs pour la protection du bétail	Ministères en charge de l'élevage
		Analyse quantitative et qualitative des attaques sur le bétail et élaborer des systèmes de suivi	Départements en charge de l'élevage, des aires protégées et de la faune ; gouvernements locaux ; CIRDES; ROCAL
		Formation et équipement d'un staff spécialisé sur la faune sauvage et chargés de	Idem

		gérer les conflits Hommes -Lions	
		Renforcement des capacités, sensibilisation, éducation, formation des groupes de soutien	Idem
La perception du lion par l'Homme change à travers l'éducation	1. Au moins 5 séances de formation du personnel. 2. Au moins 5 campagnes d'IEC sur les lions 3. Diminution du nombre de cas d'empoisonnement dans les zones sensibilisées	Formation du personnel à tous les niveaux sur les questions du lion (séminaires, ateliers)	Départements en charge des aires protégées et de la faune ; communautés locales décentralisées ; institutions scientifiques ; ROCAL
		Organisation des campagnes d'IEC pour informer le public sur la problématique lion	Institutions de formation, Départements en charge des aires protégées et de la faune ; communautés locales décentralisées ; institutions scientifiques ; ROCAL
Objectif 4: Réduire les facteurs de perte de viabilité des populations de lions			
Target 4: Au moins 50% des populations de viabilité incertaine font l'objet d'un suivi et les risques des petites populations sont mitigés dans 10 ans			
Résultat	**Indicateur (5 ans)**	**Activités**	**Partenaires à impliquer**
La migration de lions entre les populations voisines est assurée	Echanges entre au moins deux populations de lions	Créer les corridors pour le passage et les échanges des populations de lions	Départements de l'agriculture, des forêts, de l'eau, de l'élevage et des aires protégées ; secteur privé (coton) ; projets de conservation ; autorités de l'administration locale ; communautés décentralisées; organisations de producteurs; ONGs ; autorités villageoises

ANNEXE 3. CADRE LOGIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Vision
Une région Afrique Centrale et de l'Ouest qui gère durablement les ressources naturelles
But
Assurer la conservation et la gestion durable du lion en Afrique Centrale et de l'Ouest

Objectif 1: Garantir une meilleure conservation des habitats dans l'aire de répartition du lion		
Indicateur 1: Les Habitats actuels de lion le demeurent et si possible augmentent d'au moins 1% dans 5 ans		
Résultats	**Indicateurs**	**Activités**
Les pâturages sont mieux gérés	La gestion d'au moins un pâturage fait l'objet de site pilote dans les 2 prochaines années	Elaborer et appliquer les plans de zonage en tenant compte du lion
		Stabiliser l'agro-pastoralisme autour des habitats de lion
		Faire respecter les couloirs de transhumance
Les habitats du Lion sont restaurés	Au moins 1% des habitats détruits sont restaurés dans 5 ans	Créer et assurer la gestion des corridors de dispersion du lion
		Sensibiliser les populations à l'usage des feux
		Aménager et entretenir les points d'eau
		Réduire l'impact de l'exploitation extractive des autres ressources sur l'habitat du lion
Les populations du lion sont viables	Le suivi écologique des populations de lions et des proies est systématique dans au moins 50% des habitats des lions pendant 5 ans	Assurer la surveillance épidémiologique des populations de lion et des proies
		Promouvoir la recherche appliquée orientée vers une bonne gestion des populations du lion
Objectif 2: Réduire les conflits Homme/Lion		
Indicateur 2: Les conflits homme/lion sont réduits d'au moins 40%		
Résultats	**Indicateurs**	**Activités**
La perception du lion est améliorée	Au moins 2 groupes cibles sensibilisées sur la perception du lion	Sensibiliser les bergers et les propriétaires des bétails
		Améliorer les enclos des bétails
		Gérer les lions à problème
		Mettre en œuvre des techniques d'atténuation des conflits Homme/Lion
Les techniques de contrôle et de suivi des conflits sont développées	Au moins 2 techniques de contrôle et de suivi des conflits sont développées	Mettre en place des cadres de concertation pour la prévention et la gestion des conflits homme/lion
		Développer les capacités d'innovation dans la recherche

		des solutions aux conflits Homme/Lion
		Mettre en place un système de monitoring des dégâts de lion
		Mettre en œuvre les techniques d'atténuation des conflits Homme/Lion
Objectif 3: Garantir la disponibilité des proies dans l'ensemble les habitats du lion		
Indicateur 3: Aucune réduction qualitative ou quantitative de l'habitat et des proies		
Résultats	**Indicateurs**	**Activités**
Le braconnage sur la faune est réduit	Réduire d'au moins 20% le braconnage sur la faune sauvage	Investir les bénéfices générés par la gestion de la faune dans le développement communautaire autour de l'habitat du lion
		Renforcer le suivi écologique de la faune
		Réduire le commerce illégal de la viande de brousse
		Renforcer les campagnes d'éducation et de sensibilisation sur l'importance économique de la faune
Le cadre institutionnel pour la gestion durable du lion en Afrique Centrale est renforcé	Les stratégies nationales de conservation du lion sont adoptés et mises en œuvre dans au moins 5 pays	Former et recycler et motiver les agents sur le contrôle des produits et sous produits du lion
		Renforcer les capacités du ROCAL
		Elaborer les stratégies nationales de conservation de lion des pays
		Développer la coopération et les synergies pour la gestion transfrontalière du lion en Afrique Centrale
		Harmoniser les techniques d'inventaire et de suivi du lion
		Promouvoir l'écotourisme et le tourisme cynégétique sur le au lion
		Allouer une partie des revenus tirés de la faune aux activités de conservation
		Désigner les points focaux nationaux du lion
		Renforcer la surveillance dans les poches de concentration de lion
		Renforcer les capacités de protection des Aires Protégées Habitat du lion
		Développer des synergies avec des initiatives de conservation existantes et les autres partenaires

ANNEXE 4. REMERCIEMENTS

L'atelier a été organisé par l'UICN (bureaux régionaux de l'Afrique Centrale et de l'Ouest), la Commission de Survie des Espèces (SSC), le Groupe de Spécialistes des Félins du SSC, le Réseau Ouest et Centre Africain pour la Conservation du Lion (ROCAL), WCS, et le Africa Resources Trust. Les efforts logistiques d'IUCN-BRAC d'accueillir l'atelier à l'Hotel Arcade dans Douala, Cameroun, étaient exceptionnels, avec grâce spéciale à Camille JEPANG. Luke HUNTER a facilité la session technique; Karen MINKOWSKI et Karl DIDIER a inlassablement manipulé et a présenté les données des participants; Urs BREITENMOSER traduit; et UICN-BRAC's Jerome Tsafack s'est assuré que l'équipement a fonctionné sans à-coup. Pour la session de planification stratégique, Bihini WON WA MUSITI d'UICN-BRAC a facilité la réunion et le groupe de travail afrique central; Le Jean-Marc GARREAU d'UICN-BRAO a facilité le groupe de travail Afrique de l'Ouest. Les rapporteurs étaient Paul NUOPA et Etotépé A. SOGBOHOSSOU. Des présentations ont été faites par Amine MAHAMAT, Daniel NGANTOU, SALEH Adam, Hans BAUER, Philippe CHARDONNET, Urs BREITENMOSER, Cecil MACHENA, et Bihini WON WA MUSITI. Des documents de références ont été écrits par Hans BAUER, Urbain BELEMSOBGO, Philippe CHARDONNET, William CROSMARY, Denis KOULAGNA, et Kristin NOWELL.

SCIF a soutenu la production de cette stratégie, sa reproduction et distribution ont été pris en charge par l'UICN Comité National des Pays Bas (IUCN NL). Le texte a été rédigé par Hans BAUER (Université de Leiden, Cat SG, ROCAL, ALWG), Jean-Marc GARREAU (UICN-BRAO), Kristin NOWELL (CAT, Cat SG, ALWG), Etotépé A. SOGBOHOSSOU (LEA, Cat SG, ROCAL), TEHOU Aristide (LEA, Cat SG, ROCAL, ALWG), et Bihini WON WA MUSITI (UICN-BRAC). Karen Minkowski (WCS) a produit les cartes. Tous les participants à l'atelier (énumérés ci-dessous) ont fourni des données pour l'élaboration de la stratégie. Photo sur la couverture par Paul FUNSTON.

ANNEXE 5. LISTE DES PARTICIPANTS, SESSION STRATEGIQUE

NOMS/NAME	PAYS/COUNTRY	STRUCTURE/ORGANIZATION
ADAM Saleh	Cameroun	Parc National de WAZA
AKANA David	Afrique centrale	UICN-BRAC
BAUER Hans	Pays Bas/The Netherlands/Cameroun	Université de Leiden
BELEMSOBGO Urbain	Burkina Faso	Directeur de la Faune et des Chasses
BOCKANDZA Paco	Congo	Direction Faune et Aires Protégées
BREITENMOSER Urs	Suisse	IUCN/SSC Cat Specialist Group
BYRNE Bob	USA	SCIF
CHARDONNET Philippe	France	IGF
DI SILVESTRE Ilaria	Niger	Projet ECOPAS/Parc de W
DJANDJIO Zita	Afrique centrale	UICN-BRAC
DUGAS Charles	Cameroun	FARO WEST
FALANA Benedicta	Nigeria	Ministère de l'Environnement
FRANCK Alain Kaboré	Burkina Faso	FECSAO
GARREAU Jean-Marc	Afrique de l'Ouest	UICN BRAO
HAPPI Caroline	Afrique centrale	UICN-BRAC
HUNTER Luke	USA	WCS
IKEMAH Rachel	Nigeria	Nigerian Conservation Foundation
JACKSON John J. III	USA	Conservation Force
JEPANG Camille	Afrique centrale	UICN-BRAC
KEITA Bakari	Guinée Conakry	Ministère de l'Agriculture/Direction Nationale des Eaux et Forêt
KOURDINA Lassou	Tchad	Direction Faune
MACHENA Cecil	Zimbabwe	Africa Resources Trust
MAHAMAT Amine	Cameroun	Directeur de la Faune
MALONGA Richard	Congo	WCS
NGANTOU Daniel	Afrique centrale	UICN-BRAC
NOUNGOU Adrien	Gabon	Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, de l'Environnement, chargé de la protection de la Nature
NOWELL Kristin	USA	IUCN/SSC Cat Specialist Group
NUOPA Paul	Afrique centrale	UICN-BRAC

OULARE Aboubacar	République de Guinée	Centre National de Gestion des Aires Protégées, Ministère de L'Environnement/ROCAL/Afrique de l'Ouest
OYELE MINILE Stevy	RCA/CAR	Directeur de la Faune et des Aires Protégées
PANGETI George	Zimbabwe	Safari Club International Foundation
PEWO Victor	Cameroun	MINFOF/SALF
SAM Moses Kofi	Ghana	Wildlife Division of Forestry Commission
SOGBOHOSSOU Etotépé A.	Bénin	LEA/FSA/ Université d'Abomey calavi /ROCAL
TARLA Francis Nchembi	Cameroun	Ecole de Faune de Garoua
TEHOU C. Aristide	Bénin	CENAGREF/Pendjari. N.P ROCAL/ Afrique de l'Ouest
TSAFACK Bathermy	Cameroun	ACEEN
TSHIKALA François Kabala	RDC/DRC	Chef de la Division des Ressources Fauniques
TUMENTA Pricelia	Cameroun	Université de Dschang
WASSOUNI	Cameroun	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
WON WA MUSITI Bihini	Afrique centrale	UICN-BRAC

ANNEXE 6. LISTE DE PARTICIPANTS, SESSION TECHNIQUE

NOMS/NAME	PAYS/COUNTRY	STRUCTURE/ORGANIZATION
ADAM Saleh	Cameroun	Waza National Park
BAUER Hans	Netherlands/Cameroun	University Leiden
BELEMSOGBO Urbain	Burkina Faso	Directeur Faune & Chasse
BREITENMOSER Urs*	Switzerland	Cat Specialist Group
BYRNE Bob*	USA	SCIF
CHARDONNET Philippe	France	IGF
DE IONGH Hans	Netherlands	Programme Director CML
DIDIER Karl*	USA	WCS
DI SILVESTRE Ilaria	Niger	ECOPAS
DUNN Andrew	Nigeria	WCS-Nigeria
FISCHER Frauke	Germany	University Würzburg
GOMSE Assan	Cameroun	Conservateur Benoue NP
HENSCHEL Philipp	Gabon	WCS-Gabon
HUNTER Luke*	USA	WCS
IKEMAH Rachel	Nigeria	NCF
JACKSON John*	USA	Conservation Force
MACHENA Cecil*	Zimbabwe	Director Africa Resources Trust
MALONGA Richard	Congo, Brazzaville	WCS-Congo
MINKOWSKI Karen*	USA	WCS
NOWELL Kristin*	USA	Director Cat Action Treasury (CAT); IUCN SSC Cat Specialist Group (Core Group)
OULARE Aboubacar	Guinea	Directeur Général Centre National Gestion Aires Protégeés
PANGETI George*	Zimbabwe	African Programs Coordinator SCIF
SAM Moses Kofi	Ghana	Wildlife Division Ressource Management Support Centre
SO Jean-Bosco	Burkina Faso	ROCAL
SOGBOHOUSSOU Etotépé, A.	Benin	ROCAL, Laboratory of Appl. Ecol. Ab-Calavi
TEHOU Aristide Comlan	Benin	ROCAL, Pendjari NP
VANHERLE Nathalie	Belgium/Tschad	Zakouma Lion Project

* Organizer or Observer